Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 029-212901516-20260430-DF260401-DE

VILLE DE MORLAIX Département du Finistère	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU JEUDI 30 AVRIL 2026
Date de convocation : 24 avril 2026	Président : Jean-Paul VERMOT.
Question : DF n° 26-04-01	Étaient présents : Jean-Paul VERMOT ; Philippe EUZEN ; Catherine TRÉANTON ; Frédéric L'AMINOT ; Jérôme PLOUZEN ; André LAURENT ; Laetitia ABILY ; Enzo DE GREGORIO ; Yvon LAURANS ; Ismaël DUPONT ; Françoise QUÉINNEC ; Michel BEAUPRÉ ; Colette LOISEAU ; Marie-Françoise MADEC ; Patricia STÉPHAN ; Marie GALLOUÉDEC ; Katell SALAZAR ; Marlène CALVIAC ; Camille THOMAS ; David GUYOMAR ; Kristell BRETON ; Catherine MILIN ; Michael RESTIER ; Konshitah ENGUTSAMY ; Glenn LE SAOUT ; Ahamada ZOUBEIRI ; Georges AURÉGAN ; Olivier BELLEC ; Daniel BÂCHE ; Bérengère MORISSET BERNARD ; Hélène HETAULT- GUÉZENNEC.
Rapporteur : Philippe EUZEN	
Nombre de conseillers en exercice : 33	
Nombre de conseillers présents : 31	
Nombre de conseillers votants : 33	
Nombre de suffrages exprimés : 33	Ont donné procuration : Nathalie BARNET à Kristell BRETON ; Valérie SCATTOLIN à Enzo DE GREGORIO.
Nombre de voix : Pour : 33 Contre : 0 Abstentions : 0	Secrétaire de séance : Catherine TRÉANTON.

> DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE CUISINE CENTRALE 2026

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération n° DF 26-01-02 du conseil municipal du 12 février 2026 approuvant le budget primitif 2026 pour le budget principal de la Ville et ses budgets annexes ;

Vu le tableau annexé ;

Vu l'avis favorable de la commission des Affaires Générales et Financières en date du 21 avril 2026 ;

Considérant le projet d'extension de la cuisine centrale ;

Considérant qu'au vu des crédits disponibles, il convient de modifier certains articles de la section d'investissement pour ajuster les prévisions budgétaires ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur ;

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 029-212901516-20260430-DF260401-DE

Les membres de l'assemblée délibérante, à l'unanimité :

- Article 1 : adoptent la décision modificative n°1 du budget annexe de la cuisine centrale, comme indiqué dans le tableau annexé ;
- Article 2 : cet acte sera transmis au Préfet du Finistère au titre du contrôle de légalité. Il peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois auprès du tribunal administratif de Rennes ou sur le site télérecours citoyen (www.telerecours.fr) à compter de l'accomplissement des mesures de publicité adaptées ou de sa notification.

La secrétaire de séance,

Catherine TRÉANTON

Le Maire,

VILLE DE MORLAIX FINISTÈRE

Jean-Paul VERMOT

DM N°1 - CUISINE CENTRALE 2026

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	Nature	Libellé	Montant	Chapitre	Nature	Libellé	Montant
21	**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**		**365 000,00**	**16**	**EMPRUNT ET ASSIMILES**		**365 000,00**
21	2115	Terrains bâtis	365 000,00	16	1641	Emprunts en euros	365 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT			**365 000,00**	**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT**			**365 000,00**

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 029-212901516-20260430-DF260401-DE